



KLB-SYSTEM POLYURETHAN PU 414 FLAIR

Revêtement design en polyuréthane à 2 composants, à faible émission et décoratif avec un effet structuré particulier pour les revêtements de sol décoratifs.

Unités de conditionnement



Numéro d'article	Emballage	Contenu (kg)	Unités/palette
AK0008-50	Combinaison Seau	10,00 kg	30
AK0008-30	Combinaison Hobbock	30,00 kg	12

Propriétés du produit

Rapport de mélange parts en poids	A : B = 3 : 1
Rapport de mélange parts en volume	A : B = 100 : 44
Durée pratique d'utilisation	10 °C: 40 - 50 min. 20 °C: 20 - 25 min. 30 °C: 15 - 20 min.
Température de mise en oeuvre	Minimum 10 °C (temp. du sol et de la pièce)
Durée de durcissement (circulable)	10 °C: 30 - 36 heures 20 °C: 18 - 24 heures 30 °C: 15 - 20 heures
Durcissement	2 - 3 jours avant sollicitation mécanique à 20 °C 7 jours avant sollicitation chimique à 20 °C
Recouvrabilité	Après 18 - 24 heures, toutefois après 48 heures au maximum à 20 °C
Consommation	Env. 2,4 - 2,8 kg/m² en épaisseur de 2 mm
Epaisseur	Env. 1,5 - 2,5 mm
Emballage	Seau 10 kg, seau 30 kg (emballage en kit)
Teintes	Disponible dans une sélection de teintes – voir le nuancier !
Tenue en stock	12 mois (en emballage d'origine scellé)

Description du produit

KLB-SYSTEM POLYURETHAN PU 414 FLAIR est destiné à la conception créative de surfaces de sol sans joints et décoratives, qui donnent à chaque pièce à l'intérieur un FLAIR individuel et unique. Un nuancier est disponible avec de nombreuses couleurs tendance.

Le revêtement pigmenté est faible en émissions et convient donc particulièrement aux salles de séjour. **KLB-SYSTEM POLYURETHAN PU 414 FLAIR** durcit sans retrait en un sol élastique avec des bonnes propriétés de marche. Il est appliqué surtout dans les domaines exigeant un aspect décoratif, comme les espaces commerciaux, les bureaux, les cabinets médicaux, les centres de santé physique, etc.

En règle générale, le revêtement élastique sera appliqué en épaisseur de couche à partir de 1,5 mm. Il peut être structuré individuellement de différentes manières au racloir, à la truelle ou au rouleau débulleur à picots. Son utilisation est idéale sur différents substrats et également dans le cadre d'une rénovation. Une finition mate et élastique comme **KLB-SYSTEM POLYURETHAN PU 817 Flex** est appliquée sur le

revêtement. Le sol présente une bonne résistance à l'abrasion et une facilité de nettoyage.

Ce revêtement élastique peut être appliqué en épaisseur de 1,5 mm sur les substrats susceptibles de se déformer, p. ex. l'asphalte coulé, ou également sur les substrats anciens, comme sur les surfaces de rénovation.

KLB-SYSTEM POLYURETHAN PU 414 FLAIR est certifié par EUROFINS, et avec l'étiquette EMICODE® EC 1^{PLUS}; donc satisfait les critères concernant les émissions pour la certification des bâtiments selon DGNB, LEED ou BREEAM, les valeurs limites allemandes prévues dans l' « AgBB » ou l' « ABG », ainsi que les règlements sur les émissions de nombreux pays européens.

KLB-SYSTEM POLYURETHAN PU 414 FLAIR présente une bonne stabilité à plusieurs produits chimiques habituels, à l'eau, aux solutions salines, aux acides dilués et aux bases. Il est toutefois peu résistant aux solvants.

Domaine d'application

- Revêtement confort et sans joint pour des sols soumis à des contraintes mécaniques légères à moyennes en domaine privé et professionnel à usage non industriel.
- Pour les surfaces hautement décoratives, pas sensibles au jaunissement et lisses en aspect particulier, p. ex. dans les salles d'exposition, pièces d'habitation et locaux à usage commercial.
- Comme revêtement sur les substrats durs et susceptibles à la déformation, tels que l'asphalte coulé, les substrats mixtes ou en bois.
- Comme revêtement à faible émission pour les salles de loisirs, tels que les espaces de vente, les bureaux, les expositions, les jardins d'enfants, les cabinets médicaux, les écoles et plein d'autres.

Caractéristiques du produit

- Qualité contrôlée, à faible émission
- Certifié selon EMICODE® EC 1PLUS
- Conforme à l'AgBB et adapté aux salles de séjour
- Surface décorative et attrayante
- Disponible dans de nombreuses couleurs tendance
- Surface personnalisable
- Élastique
- Bon confort de marche
- Adapté pour les travaux de rénovation
- En grande partie stable à la lumière
- Exempt de substances susceptibles d'endommager les vernis

Caractéristiques techniques

Viscosité - Composants A+B	Env. 4900	mPas	DIN EN ISO 3219 (23 °C)
Teneur en solides	> 99,7	%	Méthode KLB
Densité - Composant A+B	1,35	kg/l	DIN EN ISO 2811-2 (20 °C)
Perte de poids	0,2	% en poids	Méthode KLB après 28 jours
Absorption d'eau	> 0,2	% en poids	DIN 53495
Allongement à la rupture	97	%	DIN EN ISO 527-3
Dureté Shore D	50	-	DIN 53505 (après 28 jours)
Abrasion (Taber Abraser)	30	mg	ASTM D4060 (CS10/1000)

Les valeurs déterminées lors des essais sont des valeurs moyennes. Des écarts par rapport aux spécifications du produit sont possibles.

Essais

Les résultats suivants sont certifiés par des organismes externes :

- Revêtement antidérapant R9 et R10 selon la norme DIN 51130 et BGR 181.
- Classé à faible émission selon EMICODE avec étiquette EC 1^{PLUS}. Conforme à l'AgBB et adapté aux pièces de séjour.
- Classification du comportement au feu selon DIN EN 13501-1:2019-01: B_{fl-s1}.
- Produit est conforme à la norme DIN EN 13813 : 2003-01.

Conseil :

Merci de nous demander le schéma d'application certifié !

Schéma d'application

Schéma d'application selon l'AgBB avec saupoudrage intermédiaire de sable

- Préparation du substrat, p. ex. béton, chape ciment ou autres, par traitement mécanique, p. ex. par grenaillage.
- Primaire avec les résines KLB à faible émission, telles que **EP 58, EP 53 Spezialgrund AgBB ou EP 54 RAPID U**, avec un racloir en caoutchouc ou un rouleau en velours, consommation env. 0,35 - 0,5 kg/m².
- Saupoudrage ouvert de la surface fraîche avec du sable de quartz 0,3/0,8 mm, consommation env. 0,5 à 1,0 kg/m².
- Une fois le primaire durci, procéder à l'application de la couche raclée avec **PU 429** en ajoutant une charge de 20 - 30 % de sable quartz à grain 0,1/0,3 mm, consommation env. 0,8 - 1,0 kg/m². PAS DE SAUPOUDRAGE !
- Pour le revêtement suivant, la surface doit être exempte de porosité.
- Appliquer **PU 414 FLAIR**, p.ex. avec une spatule dentée **Lame dentée KLB-RS4** ou Pajarito 48, consommation env. 2,4 - 2,8 kg/m². Après 10 - 20 minutes débuler au rouleau débulleur à picots. Ensuite, le racloir, la truelle ou autres peuvent être utilisés pour structurer et ainsi, influencer individuellement l'aspect du sol.
- Un scellement incolore est appliqué avec **PU 817 Flex**, consommation 0,160 - 0,200 kg/m². En ajoutant du granulé structuré **Strukturmittel RHX à PU 817 Flex** ou en utilisant **PU 817 Flex-R10**, l'antidérapance peut être augmentée jusqu'à la classe R11.

Substrat

Le substrat à revêtir doit être plat, sec, sans poussière, suffisamment résistant à la traction et à la compression, et exempt d'éléments peu adhérents et de toutes salissures. Éliminer d'abord par tout moyen approprié les substances susceptibles de diminuer l'adhérence, p. ex. graisse, huile et traces de peinture. La teneur en humidité du béton ne doit pas excéder 4,5 % CM (mesure à la bombe à carbure). Toute remontée d'humidité doit être exclue à long terme. Respecter les instructions des associations professionnelles, par exemple les fiches « BEB » (« Fédération allemande des chapes et revêtements ») KH-0/U et KH-0/S dans leur version en vigueur ainsi que les instructions portées sur les fiches techniques du primaire KLB mentionné / utilisé, comme **EP 57, EP 58, EP 53 Spezialgrund AgBB ou EP 54 RAPID U**. Préparer les substrats à revêtir par traitement mécanique. Sur la surface préparée, appliquer le primaire méticuleusement, à saturation et sans porosité. Si le substrat n'a pas été apprêté sans pores, des bulles et des pores peuvent se former dans le revêtement en raison de l'air qui s'élève du substrat. En cas de doute, une surface d'essai est recommandée. Pour améliorer l'adhérence, saupoudrer la surface ouverte avec environ 0,5 - 1,0 kg/m² de sable de quartz 0,3/0,8 mm.

Mélange

Dans les emballages en kit, les composants sont pesés en usine et livrés prédosés, en un rapport de mélange précis. L'emballage du composant A est assez grand pour contenir les deux composants. Verser l'intégralité du durcisseur B dans l'emballage contenant la résine A. Mélanger mécaniquement, avec un mélangeur lent (200 - 400 tours/minute) pendant 2 - 3 minutes, jusqu'à l'obtention d'une consistance homogène et sans traces. Pour éviter tout défaut de mélange, il est recommandé de

transvaser l'ensemble dans un seau propre puis de mélanger de nouveau brièvement.

Mise en œuvre

La mise en œuvre se fait immédiatement après le mélange avec un racloir ou une spatule dentée en une couche régulière sur le substrat préparé. Le produit a réglé pour une ventilation optimale, le passage de la surface au rouleau débulleur à picots – destiné à améliorer l'adhérence au substrat, le tendu et l'élimination des bulles d'air – est toutefois recommandé. Le passage au rouleau débulleur à picots interviendra plus tard, après 10 - 20 minutes. Le traitement ultérieur de la surface avec le racloir, la truelle ou autres permet de structurer et d'influencer individuellement l'aspect du sol. Pour une surface sans reprise, toujours travailler « frais sur frais », et subdiviser la surface avant de commencer le travail. Il est recommandé de réaliser des surfaces d'essai avant la première application.

Le scellement de la couche de revêtement en **PU 414 FLAIR** doit être effectué avec des surchaussures propres. Les chaussures à clous ne doivent pas être utilisées.

Les revêtements en polyuréthane sont sensibles à l'humidité lorsqu'ils sont frais, les spécifications d'humidité doivent donc être respectées. Le revêtement de substrats humides et l'utilisation de sable humide ainsi que la transpiration entraînent la formation de mousse dans le matériau et doivent être évités. Il convient donc de mesurer les conditions avant de commencer les travaux.

La température (sol, air) ne doit pas descendre en dessous de 10 °C et l'humidité relative de l'air ne doit pas être supérieure à 75 %. La température du matériel à appliquer doit correspondre à la température ambiante.

Dans les conditions de traitement recommandées, la température du sol peut être inférieure de 3 °C au maximum à la température ambiante de la pièce, de sorte qu'un point de rosée sur la surface à revêtir et le revêtement frais soit exclu.

Si une situation de point de rosée intervient, la réticulation ne peut pas être régulière, entraînant alors une perturbation du durcissement et la formation de mousse. Les propriétés techniques pourront diverger de celles décrites. Ne pas travailler en plein soleil ou sur des surfaces fortement chauffées, car le temps de travail est fortement réduit et la formation de bulles est possible.

Notes spéciales : Il n'est pas recommandé d'épaissir le **PU 414 FLAIR** avec un épaississant, car l'aspect du revêtement en serait affecté négativement.

Les produits colorées doivent généralement provenir du même lot de fabrication et sont à appliquer sur la même surface. Autrefois, de faibles divergences de couleur dues à la matière première ne peuvent pas être exclues en cas de différents lots. Le numéro du lot est indiqué sur l'étiquette d'emballage. Pour quelques teintes - notamment les teintes claires pastel - veiller à ce que les épaisseurs de couche recommandées soient respectées afin d'assurer le pouvoir couvrant. Certaines conditions de lumière et de climat, ainsi qu'une utilisation prolongée et intensive du sol, peuvent entraîner des modifications de la teinte, une perte de brillance ou un jaunissement.

Pour éviter l'abrasion et l'usure du sol, il faut utiliser des roulettes de chaise adaptées ou des tapis de protection du sol pour les chaises pivotantes/de bureau ou autres meubles roulants.

Nettoyage

Pour éliminer les impuretés fraîches et pour nettoyer les outils, utilisez le diluant **VR 28** ou **VR 33**, immédiatement après l'utilisation. Une matière durcie peut seulement être ôtée mécaniquement.

Il existe une recommandation de nettoyage et d'entretien distincte pour le nettoyage des surfaces de sol produites avec les revêtements et les scellements KLB.

Stockage

Stocker au sec et si possible, à l'abri du gel. Température idéale de stockage : 10 - 20 °C. Avant la mise en œuvre, acclimater à la température adaptée. Refermer hermétiquement les emballages entamés et les utiliser rapidement.

Important

Ce produit doit satisfaire aux exigences du règlement allemand sur les matières dangereuses « GefStoffV », du règlement relatif à la sécurité dans l'entreprise et des réglementations de transport des marchandises dangereuses. Toutes les informations nécessaires sont portées sur la Fiche de Données de Sécurité DIN. Respecter les mentions d'identification et les instructions portées sur l'étiquette de l'emballage !

GISCODE: PU10

Teneur en COV (Composés organiques volatils):

(Réglementation EU 2004/42), valeur limite 500 g/l (2010,II,j/lb): Teneur du produit frais en COV < 500 g/l.

Marquage CE

CE	
KLB Kötztal Lacke + Beschichtungen GmbH Günztalstraße 25 89335 Ichenhausen, ALLEMAGNE	
24	
PU414Flair-V1-112025	
DIN EN 13813:2003-01	
Mortier de chape résine synthétique DIN EN 13813: SR-B2,0-AR0,5-IR20	
Réaction au feu	Bfl-s1
Dégagement de substances corrosives	SR
Résistance à l'usure BCA	AR 0,5
Force d'adhérence	B 2,0
Résistance à l'impact	IR 20

Teneurs en COV

Le produit correspond à de hautes exigences quant à une teneur faible en COV (Composés organiques volatiles). Ces exigences sont requises dans le cadre de la construction durable. Ainsi, les valeurs limites demandées par l'UE dans la directive 2004/42/EG (directive Decopaint) sont ainsi largement dépassées.

	Valeur limite	Teneur réelle	
Decopaint Directive 2004/42/UE - Composant A	< 500	2,5	g/l
Decopaint Directive 2004/42/UE - Composant B	< 500	0	g/l
DGNB - Composants A + B	< 0,5	0,13	%
klima:aktiv – Composants A + B	< 3	0,13	%
LEED - Composants A + B	<100	1,8	g/l
Minergie ECO ® - Composants A + B	<1(<2)	0,13	%

(Dans le cadre de la directive Decopaint, chaque composant est comptabilisé individuellement. Dans les systèmes d'évaluation pour la construction durable, c'est toujours le mélange des deux composants selon leur rapport de mélange qui est décisif.)



Veuillez considérer la dernière version de cette information produit sur notre site Internet.

Les indications de cette fiche reposent sur les résultats des expériences et des essais réalisés à ce jour. Nous nous portons garants de la qualité irréprochable de nos produits. Toutefois, nous ne pouvons pas garantir la réussite de vos travaux dans la mesure où nous n'avons aucune influence sur la mise en œuvre et les conditions d'application sur site. Nous recommandons de procéder à des essais préalables. Avec la publication de cette nouvelle fiche de données de produit KLB, toutes les informations précédentes perdent leur validité. La dernière version est disponible sur notre site Internet www.klb-koetztal.com. Par ailleurs, nos « Conditions Générales de Vente » s'appliquent systématiquement.

KLB-SYSTEM POLYURETHAN PU 414 FLAIR

Revêtements décor à faible émission et à l'aspect unique pour une conception créative des sols



Rechtliche Hinweise

Legal Advice | Renseignements légaux

DE - Die aufgeführten Muster zeigen den typischen Farbausfall. Abweichungen sind chargenbedingt möglich. Um Farbabweichungen in einer Fläche zu vermeiden, sind diese immer in einer Charge auszuführen. Die vorliegenden Abbildungen können durch die Druckverfahren verfälscht sein. Im Zweifelsfall Originalmuster anfordern. Alle angegebenen und hergestellten Farbtöne sind ca. Farbtöne, die nicht immer den exakten RAL-Standardtönen entsprechen. Lieferungen können von Charge zu Charge geringfügig abweichen, was keinen Mangel darstellt. Machbarkeit und Lieferzeiten bei Sonderfarben sind abhängig von Produkt und Farbton.

Auch können Farbtöne verschiedener Produkttypen voneinander abweichen. Dies ist bei der Ausführung der Arbeiten, bei denen auf eine einheitliche farbliche Gestaltung Wert gelegt wird, besonders zu berücksichtigen, indem abgrenzbare Arbeitsabschnitte mit demselben Produktionsansatz (siehe Chargen-Nummer auf dem Etikett) und mit den gleichen Produkttypen ausgeführt werden. Wird bei Nachlieferungen für das gleiche Objekt auf hohe Farbgleichheit Wert gelegt, muss bei einer Folgebestellung, neben der Farbbezeichnung auch die Chargennummer des vorausgegangenen Auftrages angegeben werden.

Nach dem Stand der Technik können Kunststoffe Veränderungen durch Witterungseinflüsse und UV-Strahlen erfahren. Hierzu zählen Vergilben, Glanzverlust, Weißenlaufen oder Kreiden. Diese Veränderungen können je nach Produkt und Farbton unterschiedlich stark sichtbar werden. Die Funktionsfähigkeit der Bodenbeschichtung wird dadurch nicht beeinträchtigt.

Für Flächen die sich nur gering verändern sollen und für Anwendungen im Außenbereich empfehlen wir UV-beständige Versiegelungen, oder vollflächig mineralische Abstreuungen einzusetzen.

Unsere Angaben beruhen auf unseren bisherigen Erfahrungen und Ausarbeitungen. Wir übernehmen Gewähr für die einwandfreie Qualität unserer Produkte, die Verantwortung für das Gelingen der von Ihnen durchgeführten Arbeiten können wir nicht übernehmen, da wir keinen Einfluss auf die Verarbeitung und Verarbeitungsbedingungen haben. Es wird empfohlen, im Einzelfall Versuchsfächen anzulegen. Darüber hinaus gelten unsere „Allgemeinen Geschäftsbedingungen“.

GB - The samples shown in this colour chart represent typical colour appearance. Colour deviations are possible depending on the batch. Please use one batch for bigger areas if possible. These illustrations may be distorted by the printing process. In case of doubt, please request original samples. All stated and produced colour tones are approximate quotations and may not always correspond to specific RAL standard colours. Different batches may show minor deviations, which doesn't constitute any deficit. Producibility and delivery time depends on the product and colour.

Colours in different kinds of product may vary as well. This is especially important for an even coloured design. Work on separated overlapping sections should be carried out with the same kind of product in the same batch (labelled container). For subsequent deliveries or the same object please state the colour and batch number from the previous order.

Changes in synthetic material may occur due to weathering and especially UV-rays. Yellowing, blooming, loss of gloss or dusting may occur depending on the used product and colour. Intensity of deviations depends on product and colour tone. Functionality of the coated floor is not being affected.

For areas where minor deviation is important and for usage for exterior areas we recommend color-resistant sealing or complete mineral scattering. Our general information is based upon our experience and technical preparation. We guarantee the correct and proper quality of our products. We do not assume responsibility for the work not carried out by us, since we have no influence on the processing or processing conditions. We recommend trials to be conducted. Besides our „General terms and conditions“ apply.

FR - Les échantillons listés présentent la palette de couleurs typique. Des écarts sont possibles en raison des conditions des lots. Afin d'éviter les écarts de couleur sur une surface, il est recommandé de toujours utiliser le matériel d'un seul lot. Les présentes illustrations peuvent être falsifiées pendant le procédé d'impression. En cas de doute, veuillez demander des échantillons originaux. Toutes teintes indiquées précédemment sont approximatives, soit elles ne correspondent pas toujours exactement aux coloris RAL. Les produits livrés peuvent varier légèrement de lot à lot, ce qui ne représentera pas une cause de réclamation. La faisabilité et les délais de livraison des produits en coloris spéciaux dépendent du produit et du coloris même.

Aussi les teintes de types de produit différents peuvent diverger l'une de l'autre. Ceci est particulièrement important à considérer en cas de travaux dans lesquels obtenir une teinte unitaire est significatif, étant que des zones de travail délimitables sont travaillées avec le même lot (voir numéro de lot sur l'étiquette) et avec le même type de produit. A l'occasion de livraisons supplémentaires, dans le cas où sur la même surface il était très important de respecter l'utilisation de la même couleur, il sera nécessaire de préciser en phase de commande, au-delà du nom de la couleur, aussi le numéro de lot de la commande précédente.

Selon l'état de la technique les matières plastiques peuvent subir des altérations du fait de l'influence des conditions météorologiques et des rayons UV. Parmi ces altérations il y a: jaunissement, perte de brillance, formation de taches blanches ou farine. Ces altérations peuvent être plus ou moins fortement visibles en fonction du produit et de la teinte. La fiabilité du revêtement de sol n'en sera toutefois perturbée.

Pour des surfaces pas susceptibles de s'altérer et pour les zones extérieures nous recommandons d'appliquer des finitions stables aux rayons UV ou de saupoudrer à refus avec des sables minéraux.

Les indications de cette fiche reposent sur les résultats des expériences et essais réalisés à ce jour. Nous garantissons la qualité de nos produits, mais toutefois, nous ne pouvons garantir la réussite de vos travaux dans la mesure où nous n'avons aucune influence sur la mise en œuvre et les conditions d'applications. Nous recommandons de procéder à des essais préalables. Par ailleurs, nos «Conditions Générales de Vente» s'appliquent systématiquement.

